

SERVICE DE LA COMMANDE  
PUBLIQUE



**AVIS DE RESULTAT DE MARCHE  
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**

**POUVOIR ADJUDICATEUR**

Nom Ville de La Crau

Adresse Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 LA CRAU

Point(s) de contact Monsieur le Maire

Coordonnées Tél. : 04.94.01.56.80 - Fax. : 04.94.01.56.83

Profil d'acheteur <http://lacrau.marcoweb.fr>

Type de pouvoir adjudicateur Collectivité territoriale

**OBJET DU MARCHE**

Intitulé du marché Fourniture de livres scolaires et non scolaires et de logiciels pédagogiques

Type de marché Fournitures courantes et services

Lieu(x) d'exécution Ville de La Crau

Classification CPV 22111000-22112000-481900000

**PROCEDURE**

Type de procédure Procédure adaptée ouverte passée en application de l'article 28-1, article 15 et 77 du CMP

Allotissement non

Critères d'attribution retenus

- 1-Remise proposée sur le prix public 65%
- 2-Etendue de l'offre concernant les ouvrages et les logiciels 10%
- 2-Service après vente 25%

**ATTRIBUTION du marché**

Nombre d'offres reçues

1

Date d'attribution

29/11/2013

Nom et adresse du titulaire

CHARLEMAGNE - ZAC des Espaluns - 83130 LA GARDE

Montant final du marché ou du lot attribué

montant annuel minimum ht : 8 000 € - maximum ht : 25 000 €

Numéro du contrat

2013PA19

Sous-traitance déclarée

non

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Instance chargée des procédures de recours :

**Tribunal Administratif de Toulon**

5, rue Racine - BP 40510

83041 TOULON CEDEX 9

Tél. : 04.94.42.79.30 - Fax : 04.94.42.79.89

E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Date de publication du présent avis

13/12/2013

Le contrat relatif au présent avis de résultat de marché est consultable librement, dans le respect du droit de la propriété intellectuelle, industrielle et commerciale, à l'Hôtel de Ville de la commune de La Crau.

Pour tout renseignement complémentaire, un contact peut être pris par téléphone auprès du Service Commande Publique de la Ville au 04.94.01.56.73, ou par courrier électronique à l'adresse : [marchepublic@villedelacrau.fr](mailto:marchepublic@villedelacrau.fr)

*N.B. : En cas de contestation, nous vous rappelons que le présent avis fait courir le délai de 2 mois pendant lequel vous avez la possibilité de déposer un recours de pleine juridiction du type « Société Tropic Travaux Signalisation » (Décision du Conseil d'Etat du 16/07/2007, Assemblée, requête n° 291545) auprès du tribunal administratif compétent.*